

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 12 juin 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 juin 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. En cours de séance un pouvoir a été annoncé.

Décision n°CA20250606

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu la décision du conseil des études et de la vie universitaire du 22 mai 2025.

Accréditation CTI : Note d'orientation stratégique de l'établissement

Le Conseil d'administration approuve la note d'orientation stratégique de l'établissement, concernant l'accréditation de la Commission des titres d'ingénieur, tel qu'annexée ci-dessous.

Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 5
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 27

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 27

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 13/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accréditation CTI 2026 – 2030 de Grenoble INP – UGA et ses écoles :

Note d'orientation stratégique

Version 15/6/2025

Contexte général

L'offre de formation proposée par les 7 écoles d'ingénieur de Grenoble INP – UGA (Grenoble INP – Ense3, Grenoble INP – Ensimag, Grenoble INP – Esisar, Grenoble INP – Génie industriel, Grenoble INP – Pagora, Grenoble INP – Phelma, Polytech Grenoble – INP), l'école de management Grenoble IAE – INP, ainsi que par son Département de Formation Professionnelle couvre un large spectre des sciences de l'ingénieur et du management. Les écoles sont organisées autour des grands défis de notre société : la gestion de l'énergie et des ressources, la protection de l'environnement et la gestion des risques, la société du numérique, l'industrie du futur, les micro et nanotechnologies, la gestion des organisations.

La synergie formation – recherche – innovation est inscrite dans l'ADN de Grenoble INP – UGA depuis sa création au début du XX siècle, tout comme l'ancrage territorial, qui s'est dans le temps de l'échelle locale à l'échelle internationale. Aujourd'hui, Grenoble INP - UGA entretient des relations solides avec plus de 1 000 entreprises partenaires. La recherche y occupe une place centrale grâce à la proximité étroite avec des organismes de recherche comme le CEA, le CNRS, l'IRD ou l'INRIA : 41 laboratoires sont associés à l'institut, tous multi-tutelles et beaucoup en lien étroit avec des industriels. Cette proximité renforce le positionnement de Grenoble INP – UGA en tant qu'acteur-clé de l'écosystème grenoblois d'innovation. La construction de l'Université Grenoble Alpes, dont Grenoble INP – UGA est l'institut d'ingénierie et de management, est un atout pour renforcer ces synergies : ses formations sont pensées et réalisées dans un environnement propice à répondre aux besoins des industries en constante mutation, avec en particulier une forte dimension en alternance et en projets collaboratifs.

De ce fait, dans un contexte de transformation rapide des sociétés, des technologies et des attentes vis-à-vis de l'enseignement supérieur, Grenoble INP – UGA se doit, en tant qu'institut public d'ingénierie et de management adossé à un écosystème scientifique et technologique d'exception, d'affirmer son rôle de moteur de transformations vers une société plus juste et responsable.

Les enjeux environnementaux et de décarbonation, les transitions industrielles et numériques, le contexte actuel d'évolution des métiers, de relocalisation des activités économiques et de compétitivité internationale, les enjeux de souveraineté technologique européenne, les aspirations étudiantes et de la société nous ont récemment amenés à nous positionner de manière très résolue dans une logique d'économie régénérative, qui dépasse la simple soutenabilité pour viser la reconstruction des équilibres écologiques et sociaux. Le plan stratégique à 2030 établi en 2020 a été renforcé par une première feuille de route régénérative, bâtie sur la base d'un travail collectif et dans le cadre d'un parcours avec la Convention des Entreprises pour le Climat, qui devra être challengée, améliorée, déclinée avec conviction dans les années qui viennent.

La présente note, basée sur les documents précédents et sur le plan de transformation de l'administration lancé début 2025, fixe quatre axes stratégiques pour guider les actions de l'établissement à l'horizon 2030, visant à renforcer notre attractivité, notre exemplarité et notre impact. Chaque école déclinera et Un travail plus approfondi, à mener tout au long du quinquennat à venir, permettra d'élargir cet horizon à 2035, voire 2040.

1. Accélérer les transitions environnementales, numériques et industrielles en positionnant Grenoble INP – UGA comme un acteur moteur d'une économie régénérative

Afin de former des ingénieur-es et des managers capables de comprendre les impacts écologiques, socio-économiques et technologiques de leurs actions et décisions et d'agir en conséquence, pour créer de la valeur sociale et économique dans le respect des limites planétaires, les écoles de Grenoble INP - UGA ont entamé un travail de transformation de leur offre de formation qui se poursuivra dans les prochaines années. Cela implique de :

1. Poursuivre l'adaptation de la formation

- en créant ou en renforçant des parcours spécialisés et en intégrant systématiquement les enjeux socio-environnementaux et les principes de l'économie régénérative dans tous les cursus : analyse du cycle de vie et éco-conception, économie circulaire, sobriété numérique et technologique, ingénierie des systèmes vivants, solutions fondées sur la nature, ...)

- en mettant en œuvre des pédagogies par projet et/ou expérientielles pour permettre l'acquisition de la capacité à discerner sur le juste niveau technologique et les postures de d'adaptation et de conduite du changement, à la fois par la mise en situation (« ingénieur praticien ») et la réflexivité (« ingénieur théoricien »), en promouvant une vision et des approches systémiques, la pensée critique, la gestion des incertitudes, la prise de risque, la capacité à agir éthiquement, avec et pour le collectif.

- en décloisonnant les écoles et en s'appuyant de l'interconnexion avec d'autres formations de l'UGA et des réseaux INP nationaux pour permettre aux futurs ingénieur-es d'acquérir des compétences transverses inter et transdisciplinaires

- en renforçant et en diversifiant l'offre de formation tout au long de la vie, pour ouvrir un plus grand nombre aux nouvelles compétences de l'ingénieur-e.

2. Orienter la recherche, en renforçant les liens entre les objectifs scientifiques et les enjeux de soutenabilité forte, en particulier en développant des chaires partenariales avec des industriels, collectivités ou ONG engagés dans la régénération.

3. Innover avec les acteurs des territoires, en s'impliquant davantage dans des projets expérimentaux (zones d'innovation régénérative, démonstrateurs de transition...), en co-construisant avec les partenaires socio-économiques des filières régénératives et en mettant en réseau les laboratoires, les étudiants et les entreprises dans des dynamiques entrepreneuriales à impact positif.

2. Promouvoir un environnement de travail épanouissant et favorisant l'inclusion et la diversité

Inscrire l'économie régénérative comme objectif stratégique transversal implique de relier cette ambition à toutes ses missions fondamentales : formation, recherche, innovation et coopération territoriale, mais aussi d'incarner ses principes dans le fonctionnement interne et les relations partenariales. En accompagnement du plan de transformation de l'administration, quelques actions pourront faire des campus des laboratoires vivants d'économie régénérative. D'une manière générale, il s'agira de :

1. Accompagner le développement personnel des étudiant·es (en lien avec la quête de sens et l'acquisition de soft-skills liés au changement) et des personnels (notamment autour du développement des carrières, de la formation au régénératif et, pour les enseignants, aux pratiques pédagogiques innovantes)
2. Impliquer le plus largement possible la communauté dans la transformation de l'établissement (définition des processus métiers, des outils, du travail aux interfaces, ...)
3. Porter la vision de l'établissement dans les réseaux nationaux, européens et internationaux, ainsi qu'auprès des partenaires, comme une marque de différenciation et pour contribuer à une narration inspirante sur l'ingénierie au service du vivant.

Répondre aux défis d'attractivité des métiers scientifiques et techniques avec une approche régénérative implique également de lutter activement contre l'uniformité sociale et genrée de nos publics, afin de refléter la diversité de la société. Fort d'une tradition forte en ce sens, Grenoble INP – UGA doit poursuivre son engagement pour diversifier les voies d'accès à nos formations et notamment les recrutements post-bac, consolider les dispositifs d'ouverture sociale et promouvoir les sciences et les technologies auprès des jeunes et en particulier les publics féminins et défavorisés.

3. Renforcer le lien formation-recherche-innovation en promouvant la culture de l'impact

Nous souhaitons faire de la culture de l'impact un moteur du modèle de formation-recherche-innovation qui est un marqueur fort de l'identité de Grenoble INP – UGA. Cela implique de cultiver un écosystème apprenant et innovant, où formation, recherche et innovation sont profondément interconnectées et s'alimentent en continu, de manière à nous permettre de former des diplômé·es capables de transformer les organisations, les territoires et la société.

Dans les prochaines années, nous devons poursuivre :

1. L'ancrage de la formation à et par la recherche, grâce aux projets France 2030 – Compétences et métiers d'avenir, aux projets structurants du site (nouveaux cycles IDEES, IdEx, GATES), au PUI, aux collaborations avec les laboratoires, les entreprises, les collectivités.
2. Le développement de chaires croisés formation-recherche autour des grandes transitions.

3. L'intégration des dynamiques entrepreneuriales et d'innovation au cœur des parcours étudiants, en lien avec la recherche et le développement d'une culture de l'innovation responsable et régénérative : soutien aux startups, projets d'entrepreneuriat étudiants/personnels. Des outils tels que l'incubateur InoPulse ou les PFE recherche en entreprise viendront en appui de ces actions.

4. L'intensification de la synergie entre les écoles et les laboratoires, le développement de projets croisés entre ingénieurs et managers, la création de doubles diplômes, parcours communs, modules partagés, stages binômés entre Grenoble IAE et les écoles d'ingénieur.

4. Développer les partenariats stratégiques et l'internationalisation

L'ouverture nationale et internationale est un levier clé de notre transformation. En renforçant notre ancrage dans les réseaux IAE France, INP, Polytech, l'alliance européenne Unite! et d'autres partenariats internationaux, nous affirmons notre reconnaissance académique, stimulons l'excellence scientifique, et consolidons notre rôle dans la coopération territoriale et l'intégration européenne. C'est ainsi que nous créons les conditions d'un développement à la hauteur de nos ambitions. Nos priorités :

1. Le renforcement du rayonnement international : développer l'image de Grenoble INP – UGA comme acteur européen majeur en formation, recherche et innovation, en développant l'alliance européenne Unite ! et en capitalisant sur les réseaux stratégiques (CLUSTER, RESCIF, MAGALHAES en particulier) pour accroître visibilité, attractivité et partenariats. Développer une stratégie d'attractivité internationale renforcée via une communication cohérente et un lobbying auprès des lycées à l'étranger, par exemple.

2. L'internationalisation des formations : continuer la généralisation de l'exposition des étudiants et des personnels à l'international via stages, mobilités et programmes conjoints (y compris dans une démarche d'internationalisation « at home » attractive et diplômante et via le renforcement du recrutement international), en lien avec la validation de la compétence internationale et dans un cadre interculturel repensé. Favoriser l'hybridation pédagogique (cours en ligne, MOOC, enseignement à distance) afin d'élargir notre accessibilité à l'échelle européenne, voire mondiale.

3. Le soutien à la réussite aux appels à projets européens : encourager la participation aux projets européens de recherche et formation (Horizon Europe, EIT/KICs, Erasmus+) et accompagner les enseignants-chercheurs avec des dispositifs de soutien au montage et à la gestion de projets, en ciblant les appels à plus fort taux de succès et en renforçant les synergies inter-écoles, inter-acteurs locaux et nos partenariats internationaux pour mieux exploiter les instruments européens sous-représentés.